

PLUi de Lormont : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Lormont (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 81 zones, dont 64 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Lormont s'applique dans sa version du 5 mai 2026.
- Il délimite 81 zones : 64 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 0 agricoles (A) et 16 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Lormont occupe le rang 100 par le nombre de zones délimitées : 26 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 358 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Lormont depuis 2013, pour 6 802 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	81 zones
Zones urbaines (U)	64 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	0 zone
Zones naturelles (N)	16 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, aucun extrait retenu

Les risques naturels et technologiques à Lormont

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOM2322937C du 29.04.2024. Le critère industriel est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/lormont/
Risques majeurs recensés	Le critère météorologique est satisfait : au moins une commune limitrophe a subi un épisode anormal ou une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLUi, PLUi, PCMV, cartes communales) · Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/lormont-33249>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Elles sont mises à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les versions officielles annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Lormont : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	32 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Lormont

Sites patrimoniaux remarquables	1 site
Plan de gestion en vigueur	AVAP
Première protection créée le	12 janvier 2004
Plan en vigueur du	29 avril 2016

La nomenclature des zones

Nomenclature des zones urbaines	UM1, UM12, UM13, UM16, UM17, UM18, UM19, UM33, UM6, UM8, UP29, UP30, UP31, UP64, UP76, UP85, UP24, US1, US2, US3, US8, US9
Nomenclature des zones à urbaniser	

Situation administrative

Code INSEE	33249
Code postal	33310
Intercommunalité	Bordeaux Métropole
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution des zones

Zones délimitées — 30 septembre 2026	81 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	81 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	81 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Cenon (2,2 km)	87 zones
Artigues-près-Bordeaux (2,9 km)	53 zones
Carbon-Blanc (3,3 km)	53 zones
Bassens (3,6 km)	77 zones
Floirac (4,8 km)	86 zones
Bordeaux (5,5 km)	288 zones
Bouliac (6,6 km)	59 zones
Le Bouscat (6,8 km)	79 zones
Bruges (6,9 km)	91 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/lormont-33249>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Lormont : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Bègles (8,4 km)	90 zones
Ambarès-et-Lagrave (8,7 km)	168 zones
Blanquefort (8,9 km)	117 zones
Saint-Louis-de-Montferrand (9,2 km)	43 zones
Talence (9,6 km)	83 zones
Eysines (10,1 km)	126 zones
Parempuyre (10,3 km)	85 zones
Saint-Vincent-de-Paul (11,0 km)	87 zones
Villenave-d'Ornon (11,6 km)	161 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/lormont-33249>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.